

Etaples-sur-Mer, le 02 mars 2017

## LETTRE CIRCULAIRE A L'ENSEMBLE DES RETRAITES DE L'ANNEE 2016

Madame, Monsieur,  
Cher(e) Concitoyen(ne),

Pour honorer dignement le travail de toute une vie, la Municipalité d'ETAPLES-SUR-MER a décidé d'attribuer la Médaille d'Honneur de la Commune à l'ensemble des Etaplois(es) qui ont pris leur retraite professionnelle au cours de l'année 2016.

Cette Médaille sera remise lors de la Fête du Travail du 1<sup>er</sup> mai 2017, au cours d'une réception à laquelle vous serez conviés avec votre famille.

Si vous vous trouvez dans cette situation de jeune retraité (retraite prise entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2016 et le 31 décembre 2016), il convient de passer en Mairie, au service État Civil, afin de retirer un coupon et de nous le retourner avant le 14 avril 2017.

LE MAIRE,

Philippe FAIT

